

Les BONS REFLEXES en CAS d'ALERTE



PRÉFETURE DE L'EURE

		<p>Vous entendez la sirène, il faut réagir immédiatement</p> <p>Vous devez respecter les consignes suivantes</p>	
<p>Le signal d'Alerte :</p> <p>Sirène à son modulé de 3 fois 1 minute coupé par des espaces de 5 secondes</p>			
	<p>Enfermez-vous dans un bâtiment</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Enfermez-vous dans un bâtiment en dur le plus proche. • Obstruez soigneusement les ouvertures. Arrêtez les ventilations. Un local bien clos ralentit considérablement la pénétration des toxiques. • Evitez toute flamme ou étincelle. Ne fumez pas • Ne restez pas à l'extérieur ou dans votre véhicule 	
	<p>Ecoutez France Bleu Haute Normandie sur la bande FM 100.1 MHz</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pour connaître les consignes à suivre, écoutez les messages diffusés à la radio. Ils contiennent les informations relatives à l'étendue du phénomène et à la conduite à tenir. 	
	<p>N'allez pas chercher vos enfants à l'école</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'école s'occupe de vos enfants en les mettant à l'abri • En prenant votre voiture, vous vous exposeriez inutilement, vous risqueriez d'être bloqué par les barrages routiers mis en place et vous gêneriez le bon acheminement des secours sur les lieux du sinistre 	
	<p>Ne téléphonez pas</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Libérez les lignes : vous ne devez pas encombrer le réseau téléphonique indispensable aux services de secours • Tous les renseignements utiles vous seront fournis par la radio 	
		<p>Le signal de fin d'alerte : sirène à son continu de 30 secondes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Vous devez attendre, pour sortir, le signal de fin d'alerte émis par la sirène, et sa confirmation par un message diffusé à la radio.